



CA Mulhouse Alsace Agglomération (Siren : 200066009)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Mulhouse
Arrondissement	Mulhouse
Département	Haut-Rhin
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	15/06/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Fabian JORDAN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison During
Numéro et libellé dans la voie	2 rue Pierre et Marie Curie
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	68200 MULHOUSE
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	277 584
-----------------------------	---------

Densité moyenne

632,15

Périmètre

Nombre total de communes membres : 39

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
68	Baldersheim (216800151)	2 663
68	Bantzenheim (216800201)	1 642
68	Battenheim (216800227)	1 601
68	Berrwiller (216800326)	1 229
68	Bollwiller (216800433)	4 082
68	Bruebach (216800557)	1 085
68	Brunstatt-Didenheim (200057909)	8 220
68	Chalampé (216800649)	969
68	Dietwiller (216800722)	1 475
68	Eschentzwiller (216800847)	1 519
68	Feldkirch (216800888)	1 010
68	Flaxlanden (216800938)	1 495
68	Galtingue (216801019)	822
68	Habsheim (216801183)	4 991
68	Heimsbrunn (216801290)	1 374
68	Hombourg (216801449)	1 360
68	Illzach (216801548)	14 862
68	Kingersheim (216801662)	13 201
68	Lutterbach (216801951)	6 404
68	Morschwiller-le-Bas (216802181)	3 849
68	Mulhouse (216802249)	110 612
68	Niffer (216802389)	971
68	Ottmarsheim (216802538)	1 915
68	Petit-Landau (216802546)	849
68	Pfastatt (216802561)	9 707
68	Pulversheim (216802587)	3 036
68	Reiningue (216802678)	2 005
68	Richwiller (216802702)	3 750
68	Riedisheim (216802710)	12 998
68	Rixheim (216802785)	14 114
68	Ruelisheim (216802892)	2 336
68	Sausheim (216803007)	5 622
68	Staffelfelden (216803213)	4 023
68	Steinbrunn-le-Bas (216803239)	780
68	Ungersheim (216803437)	2 372
68	Wittelsheim (216803759)	10 517
68	Wittenheim (216803767)	14 430
68	Zillisheim (216803841)	2 636
68	Zimmersheim (216803866)	1 058

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 44

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains <p><i>Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : - cadre de vie et développement durable : - Conception, réalisation et exploitation de réseaux de chauffage urbain par gaz, biomasse et géothermie et de centrales de production d'énergie renouvelable d'intérêt communautaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <p><i>Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie Compétences transférées à l'ancienne communauté de communes Porte de France-Rhin Sud : - Information, sensibilisation et incitation en faveur de l'utilisation des énergies renouvelables</i></p>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <p><i>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre les nuisances sonores <p><i>Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : - Lutte contre ? et les nuisances sonores</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre la pollution de l'air <p><i>Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : - Lutte contre les pollutions de l'air et ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique - GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau - GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer - GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines - Autres actions environnementales <p><i>Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : - Participation à toute démarche de protection, de mise en valeur et d'éducation à l'environnement ? Etudes en vue de promouvoir ou de réaliser des opérations de protection de zones sensibles et de préservation de la flore et de la faune ainsi que des espaces remarquables</i></p>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action sociale <p><i>Action sociale d'intérêt communautaire Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : - Réalisation en maîtrise d'ouvrage directe ou déléguée et fonctionnement en régie directe ou déléguée des équipements de petite enfance, relais assistantes maternelles, lieu de parentalité, des accueils périscolaires pré-élémentaires et élémentaires d'intérêt communautaires ; - Personnes âgées : participation aux fonctions favorisant leur maintien à domicile. Compétences transférées à l'ancienne communauté de communes Porte de France-Rhin Sud : - création et gestion des services d'accueils périscolaire - création et gestion des structures d'accueil de la petite enfance et relais parents-assistants maternels. ? JUSQU'AU 1ER DECEMBRE 2016 : Adhésion au syndicat mixte constitué avec la Communauté de Communes Essor du Rhin pour la construction et l'équipement de la maison de retraite médicalisée « Les Molènes » à BANTZENHEIM. ? Services d'accueil collectif de mineurs sur le temps extrascolaire des enfants et des jeunes et les mercredis après-midi. ? Soutien aux actions d'aide aux enfants en difficulté scolaire - - Soutien aux actions de formation continue initiées par l'université Populaire REGIO-VHS: ? Mise en place, financement et soutien aux activités liés à la jeunesse.</i></p>

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance et programmes d'actions définis dans le contrat de ville

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 du code général des collectivités territoriales, et notamment Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : - Actions de promotion économique du territoire communautaire. ? Toutes actions ou interventions autorisées par les lois et règlements en matière économique permettant la création, l'aménagement, l'entretien, la réhabilitation, la participation et la promotion de bâtiments à vocation économique sous toutes leurs formes (ex : immobilier d'entreprise en blanc ou locatif, incubateurs, pépinières, villages d'entreprise?) ou destinées à accompagner le développement des entreprises. ? Soutien ou participation aux actions et initiatives favorisant l'accès à l'emploi des habitants de la Communauté. L'ensemble de ces initiatives s'intègre dans une démarche de développement local et régional visant à mobiliser les ressources de l'agglomération mulhousienne au service de l'emploi et de l'activité. Compétences transférées à l'ancienne communauté de communes Porte de France-Rhin Sud : - Soutien et développement, par des aides directes ou indirectes, des activités économiques, hors commerces de proximité, conformément à la réglementation en vigueur ? Action en faveur de l'emploi : participation au plan local d'insertion par l'emploi du Pays de la région mulhousienne et à la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la région mulhousienne

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
Construction, aménagement et gestion d'équipement culturels et sportifs d'intérêt communautaire Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipement culturels, sportifs et ? d'intérêt communautaire. Compétences transférées à l'ancienne communauté de communes Porte de France-Rhin Sud : - Création, extension, aménagement, entretien et exploitation des équipement sportifs et de loisirs suivant : - Le centre nautique Aquarhin à OTTMARSHEIM ? les étangs à OTTMARSHEIM ? la base d'aviron à NIFFER ? Création, aménagement, entretien et exploitation de nouveaux équipements culturels et de loisirs qui accueillent des activités nouvelles sur le territoire de la Communauté de Communes qui rayonnent en termes de fréquentation sur l'ensemble des communes, - Exploitation et entretien du musée rhénan de la moto « La grange à bécane »

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : - Réalisation en maîtrise d'ouvrage directe ou déléguée et fonctionnement en régie directe ou déléguée des équipements ? des accueils pré-élémentaires et élémentaires d'intérêt communautaires ;

- Activités péri-scolaires

Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : - Réalisation en maîtrise d'ouvrage directe ou déléguée et fonctionnement en régie directe ou déléguée des équipements ? des accueils périscolaires ? d'intérêt communautaires ; Compétences transférées à l'ancienne communauté de communes Porte de France-Rhin Sud : -. Mise en place des nouvelles activités périscolaires. ? Création et gestion des services d'accueil périscolaire

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : - Contribution aux actions de promotion, d'accompagnement et aux projets de développement des établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération : - Soutien à la création d'équipements universitaires ? Soutien à la mise en réseau des universités de Rhin-Supérieur ? Soutien à la création de passerelles entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises du territoire ? Soutient aux politiques de formation en adéquation avec les besoins du territoire

- Activités culturelles ou socioculturelles

Compétences transférées à l'ancienne communauté de communes Porte de France-Rhin Sud : -Coordination et mise en réseau de l'action culturelle, ? ou de loisirs des communes membres

- Activités sportives

Compétences transférées à l'ancienne communauté de communes Porte de France-Rhin Sud : -Coordination et mise en réseau de l'action ? sportive ? des communes membres - Animation Sportives gratuite pour les écoles primaires de la Communauté de Communes et ?

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Aménagement de l'espace communautaire ? Schéma de cohérence territoriale et?

- Schéma de secteur

Aménagement de l'espace communautaire ? ? et schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire

- Constitution de réserves foncières

- Réserves foncières pour la mise en ?uvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat Compétences transférées à l'ancienne communauté de communes Porte de France-Rhin Sud : - Acquisition et construction de réserves foncières destinées à l'exercice des compétences communautaires avec exercice possible du droit de préemption

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : - Participation à des actions de promotion et de soutien à la réalisation ou au financement d'infrastructures de transport favorisant le développement et l'accessibilité de l'agglomération communautaire et reconnues d'intérêt communautaire.

- Transport scolaire

Compétences transférées à l'ancienne communauté de communes Porte de France ? Rhin Sud : - ... et transport des élèves des écoles primaires vers le centre nautique pour l'apprentissage de la natation.

- Etudes et programmation

- autre compétences Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : Toute démarche de coordination des projets d'aménagement envisagés sur le territoire de la future communauté d'agglomération quels qu'en soient les porteurs institutionnels, dès lors que ces projets concernent en totalité ou en partie une compétence communautaire. Participation aux démarches de planification, de programmation et d'aménagement du territoire conduites à des échelles plus larges que celle de l'agglomération mulhousienne (département, région, espace transfrontalier, ?) afin d'y défendre le point de vue de la Communauté d'agglomération. ? Mise en ?uvre de toutes actions ou études d'intérêt communautaire visant à favoriser le développement et l'aménagement du territoire en maîtrise d'ouvrage propre ou en lien avec d'autres collectivités, établissement ou organismes publics. ? Actions de sauvegarde et de valorisation de l'espace rural et péri-urbain dans le cadre de la procédure Gerplan ou toute autre procédure appelée à s'y substituer Compétences transférées à l'ancienne communauté de communes Porte de France ? Rhin Sud : - Elaboration d'un Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN) ? Elaboration et mise en ?uvre d'une charte intercommunale d'aménagement et de développement

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire Compétences transférées à l'ancienne communauté de communes Porte de France ? Rhin Sud : - Balayage et nettoyage des rues et place publiques. ? Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire Sont d'intérêt communautaire : - les rue desservant des

services communautaires figurant sur les plans joints en annexe : - Rue des Alpes à OTTMARSHEIM ? Rue du Massif Central à OTTMARSHEIM ? Rue de l'Ecole (pour partie) à PETIT-LANDAU ? Rue du Rhin (pour partie) à NIFFER ? Les traverses d'agglomérations sur les routes départementales ainsi que les voies de liaison suivantes : - Rue de Bâle et rue de Strasbourg à BANTZENHEIM ? Avenue Pierre Emile Lucas, rue de l'Industrie et rue de la Gare à CHALAMPE ? Route de la Gare 9 (CD 108 et CD 52) à OTTMARSHEIM ? Rue du Général de Gaulle à OTTMARSHEIM ? Rue Principale à HOMBOURG ? Rue du Canal d'Alsace à HOMBOURG ? Rue Seger et Rue du Rhin à PETIT-LANDAU ? Rue Principale et rue du Canal d'Alsace à NIFFER ? Les voies internes et les voies d'accès suivantes aux zones d'activités existantes : - Rue des Pyrénées à OTTMARSHEIM ? Rue du Jura à OTTMARSHEIM ? Rue de Sappenheim à BANTZENHEIM ? Rue de l'Artisanat à Hombourg ? Les voies internes et les voies d'accès aux futures zones d'activités communautaires protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : Propreté urbaine comprenant notamment le balayage et le nettoyage des rues et des places publiques

- Parcs de stationnement

Aménagement, entretien et gestion du site de l'autoport

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipement? et touristiques d'intérêt communautaire

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

équilibre social de l'habitat ? Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

équilibre social de l'habitat ? Politique du logement d'intérêt communautaire Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : - création et réalisation de lotissements d'intérêt communautaire.

- Politique du logement social

équilibre social de l'habitat - Politique du logement d'intérêt communautaire Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : - création et réalisation de lotissements d'intérêt communautaire.

- Action et aide financière en faveur du logement social

équilibre social de l'habitat ? Action et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées

- Amélioration du parc immobilier bâti

équilibre social de l'habitat ? Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : - Exercice du droit de préemption urbain par délégation des communes sur le territoire desquelles une zone d'activité, une ZAC ou un lotissement d'intérêt communautaire existe ou est en voie de création Compétences transférées à l'ancienne communauté de communes Porte de France-Rhin Sud : - Acquisition et construction de réserves foncières destinées à l'exercice des compétences communautaires avec exercice possible du droit de préemption

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Infrastructures

- Aéroports

Aménagement, entretien et gestion de l'aéroport de Rixheim-Habsheim

- Pistes cyclables

Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : - Etablissement et mise en ?uvre d'un schéma directeur d'itinéraires cyclables. Réalisation et gestion d'itinéraires cyclables et pédestres sur l'ensemble du territoire communautaire. Compétences transférées à l'ancienne communauté de communes Porte de France-Rhin Sud : - Création, aménagement et entretien des pistes ou itinéraires cyclables

Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Compétences transférées à l'ancienne communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération : - Participation au Pays de la Région mulhousienne Compétences transférées à l'ancienne communauté de communes Porte de France-Rhin Sud : - Participation aux travaux du Pays de la région mulhousienne</i>
- Acquisition en commun de matériel <i>Compétences transférées à l'ancienne communauté de communes Porte de France-Rhin Sud : -Acquisition, entretien et gestion de matériels mutualisables par les communes membres</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Compétences transférées à l'ancienne communauté de communes Porte de France-Rhin Sud : -Promotion de toute forme de technologies d'information et de communication, notamment établissement et financement de réseaux de communication électronique de très haut débit.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage</i>
- Autres <i>Mise en place d'un Système d'Information Géographique communautaire</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
68	SM des cours d'eau du Sundgau Oriental (200090074)	SM ouvert	358 233
68	SM pour le recyclage agricole du Haut-Rhin (200011435)	SM ouvert	745 307
68	SM de la Lauch (200089894)	SM ouvert	198 576
68	SM du parc naturel régional des ballons des Vosges (256802752)	SM ouvert	860 422
68	SM pour la gestion des ports du Sud Alsace (200076206)	SM ouvert	358 233
68	SIVOM de l'agglomération mulhousienne (246800254)	SM fermé	330 445
68	syndicat mixte de l'III (256801044)	SM ouvert	590 858
68	SM des cours d'eau et des canaux de la Plaine du Rhin (200090546)	SM ouvert	463 415
68	Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux (EPAGE Largue) (256802406)	SM ouvert	90 062
68	syndicat mixte de la Doller (256801093)	SM ouvert	332 503
68	SYMBIO (256702598)	SM ouvert	277 584
68	SM de l'aérodrome de Mulhouse - Habsheim (200006203)	SM ouvert	277 584
68	SM de la Thur aval (256802646)	SM ouvert	27 526
67	POLEM d'Alsace (200030765)	Pôle métrop.	1 070 887

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)